

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectifs Bassines non merci 79 & 86

État/Bassines de St-Sauvant et de la Clouère : de l'argent magique !

Le 8 novembre 2024

Alors que les pro-bassines ne parviennent plus à obtenir des financements publics dans les règles, le gouvernement sort sa baguette magique. Via le fonds d'investissement hydraulique agricole et deux textes de loi, il offre un boulevard aux projets d'accaparement de l'eau. Les citoyens dénoncent un nouveau passage en force. Ils en appellent au préfet nouvellement nommé dans la Vienne afin de mettre à l'arrêt les projets de bassines à St-Sauvant et sur la Clouère et permettre une concertation vers un partage équitable de l'eau au service de l'ensemble des agriculteurs et habitants du territoire.

Pouvoirs publics au service d'intérêts privés

Le rouleau compresseur de la pieuvre Etat/agroindustrie continue de passer en force et poursuit son entreprise mortifère au mépris de toute forme de démocratie et au mépris de la majorité des agriculteur.rices. Début novembre 2024, le gouvernement trouve comme par magie des millions d'euros et annonce qu'il va financer les bassines de St-Sauvant et de la Clouère (86) via le fonds d'investissement hydraulique agricole. Cette fois, il ne prend même pas la peine de mettre en scène une concertation. Il prévoit également de faciliter les contournements réglementaires et d'éviter les normes pour des projets d'agriculture industrielle via la proposition de loi Duplomb-Menonville et le retour du projet de loi d'orientation agricole. Malgré les discours mensongers, c'est bien à la défense des intérêts privés que l'Etat oeuvre : intérêts des multinationales de l'agroindustrie, des banques...



Population sous tension

Quand moins de 6% des agriculteur.rices sont concerné.es par ces annonces gouvernementales et les projets de bassines, l'ensemble des irrigant.es et habitant.es payent et se voient délaissé.es par les politiques publiques. Les tensions sont grandes sur le territoire face aux problèmes partage de l'eau dans le milieu agricole, aux difficultés d'accès à une eau de qualité pour les citoyen.nes ou encore au danger pour la biodiversité et pour le maintien des activités de pêche et de loisirs.

Vers une agriculture paysanne et un juste partage de l'eau

Dans ce contexte, c'est sans regret que nous apprenons le départ du préfet Girier, amateur des passages en force et grand défenseur des intérêts privés. Si son successeur Serge Boulanger espérait un défi en termes de maintien de l'ordre, il est bien mal tombé; c'est en réalité le défi du partage de l'eau qui l'attend.

Réorientation des fonds publics pour accompagner l'ensemble des agriculteur.ice.s vers un changement de modèle agricole (90% d'entre elles/eux se passent d'irrigation !); restauration des milieux et prise en compte de l'étude HMUC pour aller vers une utilisation réaliste de la ressource en eau au regard du changement climatique; moratoire sur les projets de bassines pour permettre une concertation démocratique vers un juste partage de l'eau... **Le programme est tout tracé pour le préfet Boulanger nouvellement nommé, s'il souhaite retrouver la voie de l'intérêt général dédaignée par son prédécesseur.**



16 novembre 2024
Marche populaire et paysanne pour un juste partage de l'eau

Il est temps de mettre à l'arrêt les projets de bassines à Saint-Sauvant, sur la Clouère, comme partout ailleurs, pour ouvrir la voie au partage équitable de l'eau au service de tou.te.s les agriculteur.rices et les habitant.es du territoire. C'est entre autres ce qui sera défendu lors de la prochaine marche populaire et paysanne le samedi 16 novembre prochain à Saint-Sauvant.

CONTACTS PRESSE

BNM 79 : 07 67 12 24 97

BNM 86 : 07 53 42 23 06

collectif.bassines.non.merci@gmail.com

www.bassinesnonmerci.fr/saint-sauvant/